

Animateur :	Laurent Fouché
Membres présents :	Mme Véronique Autexier MM. Patrick Bourabier, Philippe Brandy, Jean Guillen, Bruno Renon
Membres excusés :	M. Philippe Andrieux
Membres invités :	Néant
Membres absents :	Néant
Invités absents :	Néant

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 30 .2 des RG de la LFNA) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 30.3 des RG de la LFNA). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil et formalités diverses
- Validation du PV précédent (PV N° 07 du 29/09/2021)
- Les infos (décès, rétablissements, félicitations)
- Agenda et information de l'Animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Etude des « Forfaits » du 02 et 03 octobre 2021
- Modification du calendrier général
- Inversion journées de championnat
- Modifications terrains et dates

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Etude des courriers reçus

4° Questions et informations diverses

INTRODUCTION

Accueil : L'Animateur remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Validation du PV précédent

Le PV n° 07 de la réunion de la commission des compétitions Séniors est approuvé avec la modification suivante :

Suite au courriel du club de l'Alliance Foot 3B en date du jeudi 23 septembre 2021 qui sollicite un report de ses équipes C et D au titre de la 3^{ème} journée de championnat, report confirmé dans Footclubs par l'Alliance Foot 3B, le vendredi 24 septembre 2021 et accepté par le F.C St Hilaire le même jour et par l'AL St Brice le lundi 27 septembre 2021, les membres de la commission émettent un avis favorable à cette demande.
La commission fixe la rencontre de D3 – Poule D (AL St Brice 2/Alliance 3B 3) au dimanche 28 novembre 2021 à 15h00.

Informations de l'animateur

Néant

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Etude des « Forfaits » du 02 et 03 octobre 2021

- Championnat départemental D3
Poule C : AM.S Soyaux 3 du 03 octobre 2021 (1^{er} forfait)
- Championnat départemental D4
Poule C : ET.S Linars 3 du 02 octobre 2021 (1^{er} forfait)
Poule E : SL Chateaubernard 2 du 02 octobre 2021 (2^{ème} forfait)
- Championnat départemental D5
Poule A : FC Confolens 3 du 03 octobre 2021 (1^{er} forfait)
SC St Claud 2 du 03 octobre 2021 (1^{er} forfait)
Poule D : Ang St Martin 2 du 03 octobre 2021 (2^{ème} forfait)

Les clubs concernés seront débités de **40 Euros (D1 à D4)** et de **30 Euros (D5)**
Les clubs concernés seront sanctionnés de – 1 point au classement général

Décision 01 : Les membres de la Commission valident ces forfaits.

2° - Modification du calendrier général

Suite au courriel de la secrétaire du FC Roulet du vendredi 01 octobre 2021 concernant l'homologation d'éclairage du stade de Montplaisir à Roulet St Estèphe, les membres de la Commission des compétitions Séniors prennent la décision de modifier le calendrier général ; à savoir ; de programmer les rencontres du FC Roulet 2 (2^{ème} division – Poule B), le samedi à 18h00 (lever de rideau de l'équipe 1) et du FC Roulet 3 (4^{ème} division – Poule C), le samedi à 18h00 (alternance). Les clubs concernés par ces changements seront informés par le secrétariat du District.

Décision 02 : Les membres de la Commission valident cette décision.

3° - Inversion journées championnat

Suite au courriel de la secrétaire de l'US Anais du jeudi 30 septembre 2021 qui informe la commission des compétitions Séniors que les installations du stade d'Anais seront réquisitionnées par la mairie du 08 au 10 avril 2022, le club sollicite une inversion de la journée 9 et 19. Après étude des diverses possibilités, la commission des compétitions Séniors fixent les rencontres aux dates suivantes :

D3 – Poule A : US Anais – FC Confolens 2 – Samedi 13 novembre 2021 à 20h00

D4 – Poule B : US Anais 2 – Villefagnan – Samedi 13 novembre 2021 à 18h00

D3 – Poule A : FC Confolens 2 – US Anais – Samedi 09 avril 2022 à 20h00

D4 – Poule B : Villefagnan – US Anais 2 – Dimanche 10 avril 2022 à 15h00

D5 – Poule B : Villefagnan 2 – AS Aigre 3 – Dimanche 10 avril 2022 à 13h00

Les clubs concernés seront informés par le secrétariat du District.

Décision 03 : Les membres de la Commission valident cette décision.

4° - Modifications terrains et dates

Suite au courriel du Président de l'AM.S Soyaux du mercredi 06 octobre 2021 et du courriel du service des sports de la mairie de Soyaux du mercredi 06 octobre 2021 qui informe la commission des compétitions Séniors que la mairie de Soyaux n'autorise pas le déroulement de deux rencontres sur le même terrain le même jour, la Commission des compétitions Séniors procède aux modifications suivantes :

D2 – Poule B

AS Soyaux 2 – FC Nersac prévu le samedi 09 octobre 2021 à 18h00 est décalé au dimanche 10 octobre 2021 à 15h00 – Stade Delage

AS Soyaux 2 – FC Roulet 2 prévu le samedi 23 octobre 2021 à 18h00 est décalé au dimanche 24 octobre 2021 à 15h00 – Stade Delage

AS Soyaux 2 – US Ma Campagne prévu le samedi 06 novembre 2021 à 18h00 est décalé au dimanche 07 novembre 2021 à 15h00 – Stade Delage

AS Soyaux 2 – Villebois Haute Boème prévu le samedi 04 décembre 2021 à 18h00 est décalé au dimanche 05 décembre 2021 à 15h00 – Stade Delage

AS Soyaux 2 – AS Merpins 2 prévu le samedi 11 décembre 2021 à 18h00 est décalé au dimanche 12 décembre 2021 à 15h00 – Stade Léo Lagrange

Les clubs concernés seront informés par le secrétariat du District.

Décision 04 : Les membres de la Commission valident cette décision.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

Néant

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

4° - Etude des courriers reçus

- Courriel du Président de l'UA.M St Sulpice de Cognac du vendredi 01 octobre 2021 – Demande d'inversion de rencontre – Accord du club de la JS Grande Champagne → **Avis favorable de la Commission**
La rencontre JS Grande Champagne/UA.M St Sulpice de Cognac (D3 – Poule D) se déroulera le samedi 09 octobre 2021 à 20h00 à Segonzac
- Courriel du secrétaire de AL St Brice du dimanche 03 octobre 2021 – Demande de modification horaire – Accord du club de SL Chateaubernard → **Avis favorable de la Commission**
La rencontre AL St Brice 2/SL Chateaubernard (D3 – Poule D) se déroulera le dimanche 10 octobre 2021 à 15h00
- Courriel du Président du C.O La Couronne du lundi 04 octobre 2021 – Demande de modification horaire – Avis défavorable du club de FC Rouillet → **Avis défavorable de la Commission**
La rencontre CO La Couronne 3/FC Rouillet 3 (D4 – Poule D) se déroulera le dimanche 10 octobre 2021 à 15h00
- Courriel du Président de Jarnac Sports du lundi 04 octobre 2021 – Demande de modification terrain → **Avis favorable de la Commission**
La rencontre Jarnac Sports 2/FC Sud Charente (D2 – Poule B) se déroulera le dimanche 10 octobre 2021 à 13h00 sur le terrain synthétique n°2 de Jarnac
- Courriel du secrétaire du FC Confolens du lundi 04 octobre 2021 – Demande de modification horaire – Accord du club de l'US Chasseneuil → **Avis favorable de la Commission**
La rencontre FC Confolens 3/US Chasseneuil 4 (D5 – Poule A) se déroulera le samedi 09 octobre 2021 à 20h00

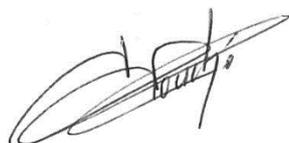
RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 06/10/2021

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV n°7 du 29/09/2021	Validé	-	-
1	Etude des Forfaits du 09 et 10 octobre 2021	Validé	Laurent Fouché	Immédiat
2	Modification du calendrier général	Validé	Laurent Fouché	Immédiat
3	Inversion journées de championnat	Validé	Laurent Fouché	Immédiat
4	Modifications terrains et dates	Validé	Laurent Fouché	Immédiat
5	Questions et informations diverses (voir paragraphe concerné)	Validé	Laurent Fouché	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au mercredi 13 octobre 2021 à 17h00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h30.

L'animateur
Fouché Laurent



Le Secrétaire
Brandy Philippe

